



Si SNE nous parlions n° 10



Changement

C'est le printemps



Renouveau

Montée de sève



Changement de direction...

Changement de cap ?

Avec le départ de François Loos, ancien député UMP, et l'arrivée de Bruno Léchevin ancien syndicaliste CFDT, il est permis de s'interroger sur l'ampleur du changement en cours.



Nous avons rencontré Bruno Léchevin le 19 mars 2013 et nous lui avons présenté notre diagnostic de la situation, notamment sociale, de notre désormais maison commune. Au menu, un ensemble de constats et de préoccupations tournant essentiellement autour d'une **inadéquation récurrente des moyens aux missions, d'une organisation et d'un management générateurs de souffrance.**

L'émergence des enjeux environnementaux sur la scène politique a fait de notre agence en deux décennies un instrument majeur de la politique environnementale et énergétique du gouvernement français qui nous sollicite désormais de façon régulière et forte pour apporter des réponses, conduire des programmes de recherche, de mise en œuvre de plans, d'utilisation de fonds dans tous nos domaines de compétence. En parallèle, la baisse des finances publiques nous a privés d'une partie des moyens nécessaires pour assumer ce **surcroît de missions**. Même lorsque les effectifs de l'agence ont crû (Grenelle de l'environnement, investissements d'avenir...) ce ne fut jamais à hauteur des missions confiées.

Prenons l'exemple de la mise en œuvre des **investissements d'avenir**, pilotée par le Commissariat Général à l'Investissement et confiée à différents opérateurs comme l'ADEME. On a pu y voir, de la part des pouvoirs publics, un signe de confiance et de reconnaissance de la valeur de l'action de notre maison. Certes... mais il a fallu accepter de se contenter de 45 postes dédiés quand nous avons chiffré le besoin à 70 ! Et, de fait, les comptages actuels montrent la mobilisation de 64 ETP en moyenne annuelle. Les 19 postes de différence ont été pris sur des missions existantes et pas de façon clairement programmée. La mission « investissements d'avenir » a donc contribué à baisser globalement à l'ADEME le rapport ETPT/charge de travail globale.

On a pu constater au fil du temps une augmentation sensible du **rythme et de la charge de travail** pour les salariés. L'enquête annuelle Préventis place régulièrement ces deux éléments en tête des facteurs ressentis de **stress** et de **souffrance au travail**¹. Le seuil d'alerte, c'est-à-dire le niveau de stress à partir duquel la personne devient moins efficace ou même se met en danger, est **dépassé par 4 salariés sur 10** à l'ADEME.

Obligés d'accomplir de plus en plus de missions dans un temps de plus en plus court, nous sommes amenés à privilégier le court terme par rapport au moyen et long terme, le travail approximatif plutôt que soigné. La **qualité du travail** s'en ressent évidemment et avec elle le sens de notre implication individuelle et collective. Cette **perte de sens** est sans doute l'une des principales raisons de la **démotivation** croissante des salariés également perceptible au travers de l'enquête Préventis.



¹ Voir notre [SiNousEn hors série n°2](#) spécial « souffrance ou épuisement au travail »

Dans son rapport remis à l'ADEME en mai 2012 et intitulé « Animation de groupes métiers en vue d'inscrire les Risques Psychosociaux dans le document unique d'évaluation des risques professionnels » l'ANACT² préconise notamment de « *s'entendre sur ce que l'ADEME appelle un bon projet, un travail bien fait* ». Elle constate que « *les salariés manquent de repères partagés sur la qualité du travail. Plus encore, ils manquent de mode d'élaboration de ces repères, de lieux où ils peuvent débattre* ».

Alors, comment inverser la tendance ?

Bien évidemment, nous continuons à **réclamer les moyens supplémentaires** que les tutelles ne veulent pas nous accorder pour l'accomplissement correct de nos missions.

En attendant d'obtenir gain de cause, il nous faut impérativement faire deux choses :

1. **Décider d'établir de vraies priorités** pour laisser tomber le moins prioritaire et donc se redonner des marges de manœuvre ; décider de faire moins de choses mais mieux, pas de supprimer 2 ou 3 domaines pointus et marginaux ainsi que des fonctions supports (comme si elles ne servaient pas à grand-chose)³ ;
2. **Choisir les priorités**. C'est un exercice très difficile mais générateur de débats internes d'un grand intérêt. À titre d'exemple, pour ce qui nous concerne, il nous semble tout à fait irresponsable d'abandonner un domaine aussi essentiel pour l'évolution nécessaire des mentalités que l'éducation à l'environnement.

Par ailleurs, il est **toute une série d'activités** contribuant à la connaissance de nos domaines, à l'élaboration d'une vision de leur avenir, à la construction de notre expertise, à notre capacité à identifier des initiatives d'avant-garde, à faire de nous des précurseurs. Ces activités s'exercent beaucoup hors du champ des commandes formelles, des réunions de suivi et de pilotage des études et des conventions. Elles supposent une forte présence **sur le terrain aux côtés des partenaires, des expérimentateurs et des précurseurs**, des échanges nombreux et réguliers avec nos partenaires. Elles supposent des soutiens à des initiatives parfois insuffisamment ajustées, au moins dans un premier temps... mais on est là pour soutenir la bonne initiative lorsqu'elle est lancée, celle qui peut orienter l'ensemble d'une filière, celle qui peut mettre en évidence un aspect trop longtemps négligé et pourtant essentiel... Elles supposent, bien entendu aussi, un **haut niveau d'échanges internes** et notamment entre centres et directions régionales.

Ces activités, nos agences-mères (AFME, AQA, ANRED) les pratiquaient largement, sans forcément le formaliser, lorsque la pression des résultats était bien moindre. Il semble bien, qu'à défaut d'être formalisées, nous les ayons perdues corps et biens en chemin. Il est essentiel, pour la qualité du travail, pour garder et fortifier notre expertise, pour rester vraiment précurseurs et acquérir une indéfectible motivation de **donner à ces activités le formalisme**, en temps et en suivi, nécessaire à leur exercice et à la production de leurs effets.

Au-delà du rythme et de la charge de travail, de la perte de sens et de motivation liée à une qualité déclinante du travail, une autre source de souffrance au travail est à rechercher dans le mode de **reconnaissance du travail** qu'illustre magnifiquement la politique salariale et de management de notre maison. Les spécialistes des risques psycho sociaux s'accordent à constater que la **compétition individuelle** et la perte des solidarités au sein des communautés de travail sont un facteur aggravant de la souffrance au travail. Or, l'épine dorsale de la politique salariale et de management est, chez nous, la promotion individuelle « au mérite ». C'est le **management à la carotte financière individuelle** tel qu'il s'est développé avec opiniâtreté depuis de nombreuses années à l'ADEME sous les gouvernements et présidences précédents et qui a trouvé depuis 2 ans une application caricaturale avec des **primes ponctuelles dissimulées au regard du personnel**⁴ (ce qui dénote une méfiance croissante vis-à-vis des représentants du personnel). Le management est aussi trop souvent de type **vertical descendant** c'est-à-dire avec peu d'échanges horizontaux (parfois même peu recommandés par la



² Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail [ANACT](#)

³ C'est le bilan que nous avons fait du dernier exercice de mise à jour des effectifs de référence !

⁴ Contrairement aux promotions individuelles au mérite, aucune liste des bénéficiaires des primes n'est diffusée.

hiérarchie) et pas assez de type vertical ascendant, du terrain vers les sommets...

Ce type de **management rétrograde et inefficace** est d'une autre époque. Il a été prouvé scientifiquement⁵ que pour des tâches supposant un regard large, une attention au contexte et à la périphérie des domaines concernés, ce qui est le cas dans l'agence, la **performance est toujours moins bonne en condition de compétition individuelle** pour des « récompenses » qu'en condition de confiance, d'autonomie, de coopération, d'échanges, d'ouverture du champ couvert, de recherche de sens et de qualité du travail. La direction de l'ADEME fait fausse route à promouvoir cette forme de management. C'est douloureux, cela accentue la compétition, diminue la solidarité et la coopération entre collègues. Cela accentue le stress et la souffrance au travail. Cela dégrade un peu plus le climat social.

L'ANACT dans le même rapport cité plus haut apporte dans la conclusion, après avoir défendu une culture de projets, sa préconisation la plus générale : « *Cultiver l'image du projet, travailler ensemble à l'image d'un projet, pas de chacun ou du service. Opposer une culture de la coopération (pas individuelle) à la culture de résultat. C'est à dire que la coopération devient une partie entière du contenu du projet en construction.* »

On peut espérer d'un ancien syndicaliste comme Bruno Léchevin une vision désormais moins verticalo-descendante du fonctionnement d'un établissement fût-il public.

On peut espérer de lui une perception plus bouillonnante de la ruche ADEME, avec une activité à forte connotation **horizontale** reposant plus, à côté du canal hiérarchique légitime, sur des **réseaux internes et externes** autorisant des concertations larges, des ouvertures nombreuses sur des initiatives de précurseurs, une confrontation des visions, une exposition de nos solutions aux contraintes et nécessités d'autres approches (sociologiques, économiques, culturelles...) pour en renforcer la pertinence, un parti pris de retours d'informations et d'expériences dans un flux **ascendant** vers les décideurs nationaux.

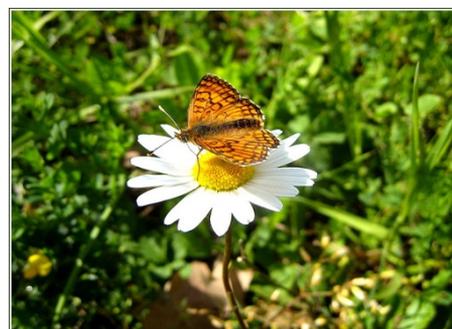
Nous avons aussi abordé avec le président la question des **déménagements en Ile de France** et la nécessité de tenir compte des souhaits, des contraintes et des propositions des salariés notamment ceux de la DR Île de France qui souhaitent rester séparés du centre parisien et ont trouvé des sites convenant parfaitement. Pour eux, la contrainte « augmentation du temps de déplacement », vécue au quotidien, est un point extrêmement sensible.

Nous avons déploré, sur les **frais de mission**, la suppression de l'indemnité forfaitaire pour le repas du soir qui est source de complications dans le traitement des justificatifs et donc source de coûts supplémentaires de gestion. En arrière-plan nous décelons une méfiance de principe et un manque de reconnaissance vis-à-vis des agents qui acceptent des contraintes parfois importantes pour assurer au mieux leurs missions. Nous avons fait des propositions alternatives non retenues à ce jour mais on nous a assuré qu'un bilan serait fait du nouveau système dans quelques mois...

Nous avons enfin commenté les dernières négociations et surtout la perspective d'ouverture à nouveau du chantier du **télétravail**. Nous aurions pu être précurseurs dans le domaine si la direction n'avait pas fait de l'abandon du badgeage et donc du retour au forfait jour pour certains un point incontournable de la première négociation en 2011. Aujourd'hui le MEDDE est en expérimentation dans quelques uns de ses services... bien avant nous... Un ministère précurseur... tant mieux ! Quant à l'ADEME, on a déjà du mal à rester précurseurs sur nos missions mais sur le plan social on est plutôt à la traîne !

Pour terminer, nous avons réaffirmé notre volonté de **participer activement à construire un climat propice à relever les défis de l'agence**. Nous avons souhaité que la **représentation du personnel** soit désormais considérée comme un interlocuteur sérieux par la direction dont on attend une nouvelle conception du dialogue et l'intégration du principe de bonne gouvernance.

En complément, remarquons qu'en dépit des contraintes, des difficultés, du contexte managérial parfois défavorable, les femmes et les hommes de l'ADEME continuent d'assurer leurs missions avec beaucoup d'énergie et de générosité et qu'ils savent le plus souvent faire vivre la solidarité.



⁵ Voir « [la surprenante science de la motivation](#) » de Daniel Pink et [Large stakes and big mistakes](#), Dan Ariely, U. Gneezy, G. Lowenstein & N. Mazar. Federal reserve bank of Boston. Working paper n°05-11. July 2005. NY Times. Nov 08.

Au-delà

Pourquoi devrions-nous accepter ce qui ne se justifie pas clairement ?

Point de vue

Nous ne connaissons pas de raison objective de nous serrer la ceinture dans une société qui continue de s'enrichir globalement (les PIB des pays ont-ils décliné notablement en Europe ou même ailleurs dans un passé récent ?). Nous n'acceptons pas de perdre du pouvoir d'achat alors que certains en gagnent énormément et de plus en plus. Ce genre d'évolution n'a rien d'inéluctable, il résulte de **choix politiques** que l'immense majorité d'entre nous n'ont jamais faits, ni jamais eu même à vraiment discuter :

1. Le choix d'**ouvrir**, en quelques années, **les frontières** des pays aux marchandises et aux masses monétaires en baissant ou supprimant les droits de douanes au nom d'un « libre échange » ressenti par la majorité comme une fatalité mais fonctionnant en réalité comme un dogme ;
2. Le choix de **libéraliser** le monde de la **finance** avec la suppression progressive de toute une série de réglementations ;
3. Le choix d'enlever aux États la possibilité de **créer de la monnaie** pour leurs propres besoins par le biais de leurs banques centrales (Maastricht 1993) et donc de les obliger à emprunter aux banques privées (sur le marché) pour financer leurs projets. Une des raisons avancées était la lutte contre l'inflation...



Il faut examiner les **conséquences socio-économiques** de ces choix politiques majeurs :

1. Les salariés de tous les pays se sont trouvés brutalement mis en **concurrence directe**, les prix de transport, à l'ère du pétrole abondant et bon marché, entrant marginalement dans le coût final des produits. Nos élus ont donc choisi **délibérément** de mettre en compétition les ouvriers de leur propre pays avec ceux de pays où le coût de la vie est plusieurs fois inférieur, où les protections sociales sont très faibles, les mesures de sauvegarde de la santé et de l'environnement extrêmement réduites, autrement dit avec d'emblée un handicap quasiment insurmontable. Cela signifiait, à l'évidence, pour beaucoup d'entreprises des pays riches, une

obligation de baisser leurs charges drastiquement pour ne pas risquer de perdre leur marché extérieur comme intérieur et donc, pour les États concernés, une diminution significative des ressources financières pour la protection sociale et environnementale notamment. La conséquence prévisible c'était évidemment un **chômage grandissant** au point de devenir massif sans aucune raison de reculer et une dégradation de l'environnement avec perte de biodiversité et bouleversement climatique.

2. À trop prendre de **risques inconsidérés** mais tout à fait légaux, les banques ont fait s'effondrer le système financier en 2008 et ont **appelé les États au secours**. Ces derniers n'ont pas eu le choix de refuser d'aider tant la survie de toute l'économie mondiale semblait en jeu.



3. Les fonds généreusement alloués pour renflouer les caisses vides des banques (socialisation des pertes) ont manqué par la suite pour relancer l'économie⁶ et les États, n'ayant pas le loisir de financer leur budget eux-mêmes, se sont alors **lourdement endettés**, à des taux de marché (privatisation des profits), auprès de ces mêmes banques renflouées.

Et c'est sans parler des **conséquences environnementales** colossales qui nous sont aujourd'hui familières (pillage des ressources naturelles, pollutions, perte de biodiversité...) avec leur cortège d'effets secondaires **sanitaires**...

Quelle logique préside à ce **jeu gagnant-perdant** systématique ? Qui est derrière ces choix politiques ? Nous ne distinguons derrière ces événements et ces choix aucune orientation fondamentale vers la construction d'une société équilibrée, solidaire, respectueuse de l'ensemble de ses membres, des êtres vivants et de l'environnement, des générations futures, confortant la cohésion sociale et réellement démocratique.

Derrière ces choix, il ne faut voir que la main de **seigneurs du commerce** qui semblent avoir pris le pouvoir par le biais d'instances non démocratiques (commission européenne, OMC...) et ainsi tout fait pour favoriser l'expansion du commerce, de la vente de toutes les ressources existantes, de la marchandisation de tous les biens économiques, culturels voire environnementaux et biologiques (ils privatisent jusqu'aux principes actifs des plantes), de la spéculation et de la gestion de l'argent. Symptômes ultimes de cette prise de pouvoir des commerçants, l'injonction de



Alternatives Economiques - 1998

www.mathieu-dessins.com

la **croissance** (et donc de la consommation) sans limite devenue un dogme intangible et l'intrusion sans vergogne et sans complexe de la **publicité** jusque dans notre quotidien le plus intime à la manière d'une compagne familière devenue évidente et naturelle...

« La puissance despotique d'aujourd'hui qui soumet absolument le corps social et le laisse exsangue d'avoir capté la substance de son effort n'est certainement pas l'État – qui restitue en prestations collectives l'ensemble de ses prélèvements... – mais le système bancaire-actionnaire qui, lui, conserve unilatéralement le produit intégral de ses captations. »⁷. Le pouvoir n'est plus issu des urnes mais de chez Goldman Sachs (entre autres). Il est plus que temps de remettre l'économie à sa juste place....

En 2003, nombreuses ont été ceux qui n'ont pas accepté la réforme des retraites et ont rejeté ceux qui avaient signé un accord entérinant une véritable régression sociale. Le SNE a alors quitté la CFDT en grande partie à cause de cela. Aujourd'hui, la CFDT, la CFE CGC et la CFTC continuent, en signant l'ANI, de considérer comme acquises et inévitables d'autres régressions sociales et donc à entériner l'évolution dénoncée plus haut, choisissant simplement, en négociant, de s'interposer pour, à leur sens, éviter le pire...

Nous continuons à refuser cette évolution qui n'a rien d'inéluctable ni de nécessaire.

Nous nous battons pour faire émerger un autre système et à côté des **luttés** pour empêcher certaines évolutions extrêmement négatives (licenciements, délocalisations, marchandisation de la santé, de l'éducation, privatisations...) nous cherchons des **alternatives**, de celles qu'on peut mettre en place tout de suite, localement d'abord, et qui donnent le sentiment que vivre dans une autre société, non promue par le système en place, est possible dès maintenant...

Vous trouverez, plus loin dans ce numéro, divers exemples de ces luttes et de ces alternatives...

Ils peuvent nous inspirer pour faire évoluer notre maison...

⁶ « Les banquiers se croient dégagés de tout arriéré au motif qu'ils ont remboursé les aides d'Etat. On leur rappellera donc d'abord que les contribuables français et belges plongent — pour l'heure — de 12 milliards pour le compte de Dexia. On leur rappellera surtout que le remboursement en question ne les exonère de rien du tout, et notamment pas de l'effondrement de croissance qu'ils ont laissé derrière eux, où nous sommes encore pour un moment, avec les dizaines de milliers de chômeurs supplémentaires qui vont avec. » Extrait d'un [article de Frédéric Lordon](#), économiste, directeur de recherche au CNRS.

⁷ Frédéric Lordon



Accord contestable

Un ANI qui vous veut du mal

La CFDT assume son caractère réformiste et accompagne donc les évolutions actuelles de la société avec le sentiment qu'elle réussit en négociant à limiter la dégradation de la situation sociale des salariés. En situation d'acceptation fataliste du cadre économique global de la société actuelle, cela peut se comprendre.

Il est vrai qu'on ne voit pas poindre un changement radical de système. Le capitalisme néolibéral donne, au contraire, le sentiment de sortir revigoré de toutes les crises qu'il sème...

Mais il y a un souci, un gros... Il suffit de regarder le sens des évolutions pour bien le discerner. **Accepter le cadre**, c'est accepter qu'inévitablement la survie du système capitaliste passe par un recul progressif et continu des acquis sociaux, par la consommation jusqu'à épuisement d'un capital que nous n'avons pourtant moralement aucun droit à dégrader (ressources naturelles, biodiversité...), véritable crime contre la nature et les générations futures.



Nous ne saurions nous y résoudre et nous ne voyons pas qu'il soit possible à la fois de contester ce cadre et de signer des accords comme l'ANI qui permettent au cadre de perdurer, renforcé par une légitimité syndicale.

Tant qu'on trouvera des syndicats pour signer de tels accords, il sera permis de douter d'un sursaut collectif contre ceux qui imposent le cadre.

S'il a éventuellement permis de limiter la casse (pas de CDI au rabais, délais de prescription en matière de droit du travail moins réduits que souhaité par le MEDEF), en tout cas, pour nous, l'ANI constitue, sans conteste, **un recul sur de nombreux points de la situation sociale des salariés**. D'ailleurs, il fallait bien que cet accord permette aux entreprises de gagner en compétitivité, qu'elles perdent moins de temps et d'argent à licencier du personnel, que le travail leur coûte moins puisqu'il s'agit là d'un changement de « modèle économique et social », entre autres, « au service de la compétitivité des entreprises ».

Moins de dépenses pour les entreprises... **Qui va se retrouver lésé ?** Pas les actionnaires que l'on ne peut pas se permettre de perdre et qui risque, sinon, d'aller voir ailleurs... l'État ? Un petit peu sans doute mais il n'a plus beaucoup d'argent disponible dans les poches... Les salariés alors ? Oui, on peut encore les ponctionner sans que cela ne soit problématique dans la mesure où eux, ils n'ont pas vraiment le loisir d'aller voir ailleurs...



Et puis l'argument de « l'amélioration de la compétitivité des entreprises va permettre d'embaucher » on nous l'a tellement servi pour justifier des années d'exonérations de cotisations sociales avec simultanément le naufrage de la sécu et la montée continue du chômage qu'on n'ose plus trop nous le ressortir...

Les « nouveaux droits » qui figurent dans l'accord sont de portée très limitée, tandis que des revendications patronales de grande portée sont satisfaites.

Cet accord c'est notamment :

- une **couverture santé complémentaire** généralisée ? Elle est renvoyée à la négociation de branche, et en cas d'échec, ce n'est qu'en 2016 que toutes les entreprises seraient tenues d'assurer la couverture d'un « panier de soins » limité, le tout financé à moitié par les salarié(e)s. Et puis comment se fait-il que nous en soyons arrivés à ce qu'une complémentaire santé doive être mise en place ? C'est simplement que la sécurité sociale ne joue plus son rôle. Le système solidaire mis en place pour tous, sur un pied d'égalité, est de moins en moins à la hauteur des enjeux. Les exonérations de cotisations sociales accumulées depuis des années (et ce n'est pas fini) ont eu raison de sa santé financière. Un système quasi individualisé se met, progressivement en place, réforme après réforme, introduisant des acteurs privés qui vont ponctionner des profits sur ce qui aurait dû rester sans but lucratif.

800 salariés de British Airways acceptent de travailler un mois gratuitement

ALORS TOI TU M'ÉPATES : AVEC LE PEU QUE JE TE PAYE TU AS TOUT DE SUITE ACCEPTÉ EN PLUS DE TRAVAILLER GRATUITEMENT!!!



- pour le **temps partiel**, le temps de travail soit disant minimum peut être tout de même raccourci « à la demande du salarié ». Avec le niveau de chômage actuel on peut imaginer la marge de manœuvre d'un salarié. Sur les majorations de 10% dès la première heure complémentaire, il faut signaler que ce taux peut être conservé jusqu'à un seuil où précédemment il était obligatoirement de 25%. En outre, avec l'accord du salarié, des compléments d'heures pourront être ajoutées sans forcément de majoration !

- une **augmentation** très légère de la **cotisation d'assurance-chômage** d'une petite minorité de **CDD** contre une exonération de cotisations sociales pendant

trois ou quatre mois sur toutes les embauches en CDI des jeunes de moins de 26 ans, soit un solde net de 45 millions d'euros pour les entreprises. Et cela, du coup, aux dépens de la sécurité sociale ;

- des **droits rechargeables** à l'assurance chômage qui restent à négocier mais à condition que cela ne coûte rien au régime, autrement dit ce qui sera donné à certains chômeurs sera enlevé à d'autres ;

- un **dessaisissement des prud'hommes** pour la qualification de la rupture du contrat de travail : l'accord décide qu'en cas de refus d'une mutation interne imposée, le licenciement qui s'en suivra ne sera pas pour motif économique mais pour motif personnel. Dans le cas d'un refus d'une baisse de salaire décidée dans le cadre d'un accord « de maintien dans l'emploi » le salarié sera licencié pour motif économique ;

- Pour l'ordre des licenciements collectifs, l'employeur sera « **fondé à privilégier la compétence professionnelle** » avant les charges de famille et avant l'ancienneté. Le moins qu'on puisse en dire c'est qu'on passe de critères relativement objectifs à quelque chose où on imagine sans peine l'arbitraire...

ÉTAT DE SANTÉ ET INÉGALITÉ SOCIALE...



Pour une analyse en détail de l'ANI :

[L'accord lui-même](#),

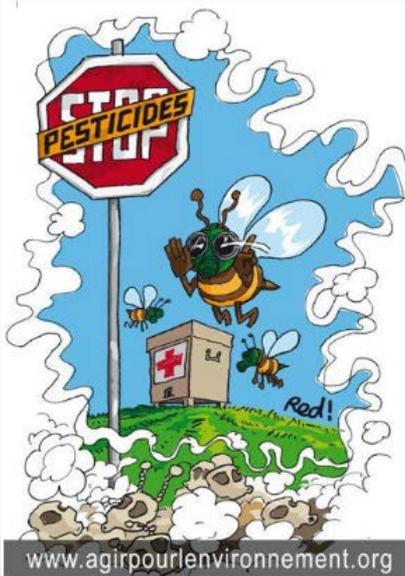
[Un accord "donnant-perdant" pour les salariés : l'ANI décrypté](#) (fondation Copernic et ATTAC)

[Un résumé de l'ANI : les 54 reculs qu'il contient](#) (Marianne/Gérard Filoche).

Des luttes dignes de soutien

Alerte aux pesticides

Notre système agricole, très majoritairement productiviste et reposant sur une industrie chimique omniprésente, est à l'origine d'un problème aigu de santé publique lié à l'utilisation massive de pesticides. La France en est le premier utilisateur en Europe et le second au monde.



Même de faibles quantités de pesticides, en mélange, pendant des périodes longues peuvent entraîner des risques de développer des maladies telles que cancers, malformations congénitales, problèmes d'infertilité, etc.

De nombreux pesticides autorisés et retrouvés dans les aliments sous forme de résidus sont connus comme étant de possibles cancérigènes, perturbateurs du système hormonal ou reprotoxiques.

Le plan national « Écophyto 2018 » décidé lors du Grenelle de l'environnement, dont l'objectif principal était de réduire de 50 % l'utilisation des pesticides d'ici à 2018, est jusqu'ici inefficace. À rebours des objectifs, **l'utilisation des pesticides en France a continué à augmenter de 2,4 % entre 2008 et 2010 !**

Des résidus de pesticides sont mesurés dans 96 % des eaux superficielles et dans 61 % des eaux souterraines testées en France. En 2010, le ministère de la Santé a multiplié par 5 la concentration possible des pesticides dans l'eau potable. Du coup, le nombre de personnes considérées comme exposées à une présence excessive de pesticides dans l'eau est tombé de 34 300 en 2009 à 8 939 en 2010. Habile non ?

L'association « agir pour l'environnement » propose d'écrire au ministre de la santé et au ministre de l'agriculture pour prendre des mesures de contrôle et de réduction des pesticides. Découvrez les demandes formulées, les collectivités qui ont d'ores et déjà instaurées des « zones sans pesticides » et soutenez cette campagne en écrivant aux ministres :

Campagne [Alerte aux pesticides !](#)

Réformons la Politique Agricole Commune pour une agriculture et une alimentation d'avenir

Malgré l'engouement croissant des consommateurs en quête de qualité et de proximité, une agriculture plus écologique, juste, solidaire et qui favorise l'emploi peine à émerger, freinée par la réglementation européenne de la PAC. Signez la pétition de la [fondation Nicolas Hulot pour la nature et l'homme](#) pour que la réforme prochaine de la PAC (été 2013) intègre les quatre orientations ci-dessous à décliner et coordonner avec les politiques nationales et régionales :

- 1/ Pour une agriculture D'AVENIR : Favoriser le soutien à l'emploi agricole et à l'installation.
- 2/ Pour une agriculture plus ÉCOLOGIQUE : Réorienter les aides vers les systèmes agricoles respectueux de l'environnement (agriculture biologique, agriculture durable, agroécologie...)
- 3/ Pour une agriculture plus JUSTE : Revoir la répartition des aides entre les types d'agricultures et entre les pays européens en les couplant à l'emploi agricole.
- 4/ Pour une agriculture plus SOLIDAIRE : supprimer les subventions qui déstructurent les agricultures du Sud.

La PAC doit être au service de tous en devenant une politique simultanément agricole, alimentaire, sanitaire, sociale et environnementale.

Nous devons réenvisager l'autonomie alimentaire pour chaque pays afin d'éviter la spéculation sur les produits de première nécessité.

Pétition européenne sur l'eau



L'eau et l'assainissement sont un droit humain ! L'eau est un bien public, pas une marchandise ! Telles sont les affirmations auxquelles souscrivent tous ceux qui signent la pétition de la première ICE ([initiative citoyenne européenne](#)) qui franchit le cap du million de signatures.

Le droit européen devrait exiger des gouvernements qu'ils garantissent et fournissent à tous les citoyens l'assainissement et de l'eau saine et potable en suffisance. L'approvisionnement en eau et la gestion des ressources hydriques ne doivent pas être soumis aux "règles du marché intérieur". **Les services des eaux doivent être exclus de la libéralisation.**

[SIGNEZ LA PÉTITION](#)

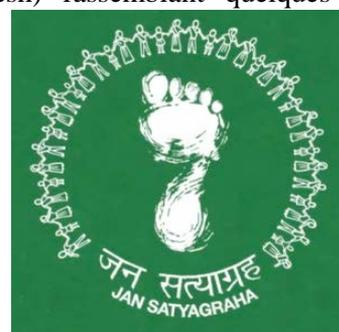
Accès à la terre et aux ressources naturelles

Le mouvement de défense des sans-terre indiens [Ekta Parishad](#) se bat depuis plus de 20 ans pour défendre les droits des paysans sans-terre et leur accès à la terre, à l'eau et à la forêt.

En 2007, il avait organisé une grande marche d'un mois (Janadesh) rassemblant quelques 25 000 personnes sur l'autoroute Bombay Delhi et obtenu quelques promesses du gouvernement malheureusement peu suivies d'effets.

Début octobre 2012, une marche du même type (Jan Satyagraha) rassemblant plus de 50 000 personnes déterminées sur cette même autoroute n'a pas eu besoin de se prolonger plus de 8 jours avant que le ministre du développement rural ne se déplace lui-même pour signer avec le leader du mouvement un [accord sur la réforme agraire](#) en 10 points, tournant autour des revendications suivantes :

- Mettre en application des engagements pris par le Gouvernement Indien en 2007 concernant les réformes du droit à la terre
- Mettre en application effective et rapide du "Forest Rights Act 2006"
- Reformuler les politiques concernant les populations les plus pauvres dans un sens qui leur soit plus favorable, rendre le gouvernement responsable des politiques et programmes concernant les populations marginalisées
- Répondre aux doléances des personnes déplacées ou dépossédées, en portant une attention particulière au sort des femmes
- Mettre en lumière le rôle de l'émancipation des femmes dans le processus du développement durable
- Demander une décentralisation effective du pouvoir de contrôle sur les ressources naturelles
- Passer d'un développement industriel à grande échelle à une économie rurale centrée sur les personnes
- Interdire les transferts massifs de ressources naturelles aux entreprises au mépris de la survie des plus pauvres.

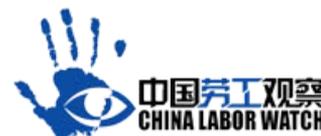


Entre les deux marches, le leader du mouvement, Rajagopal P.V., avec quelques fidèles a parcouru tous les états indiens à pied durant un an (8 000 km) pour mobiliser les sans-terres, rencontrer d'autres mouvements et préparer la grande marche de 2012. La mobilisation a été massive et les soutiens européens nombreux et dynamiques. Voir le site [Ekta Europe](#).

Actuellement, les responsables du mouvement ainsi que ceux d'autres participants à la marche travaillent avec des membres du gouvernement fédéral à l'application de l'accord.

Chine – Samsung, des mobiles pas très « smart »

La multinationale Samsung, qui se dit « une société citoyenne » et « socialement responsable », fait fabriquer ses smartphones et autres produits dans des conditions indignes en Chine : salaires de misère, heures de travail excessives, risques pour la santé et la sécurité des personnels et présence d'enfants (moins de 16 ans) dans les lignes de production. En partenariat avec le « [China labor watch](#) », les associations « [Sherpa](#) » et « [Indecosa CGT](#) », « Peuples solidaires » appelle à faire pression sur Samsung en écrivant à ses dirigeants coréens : campagne [Samsung, des mobiles pas très « smart »](#)



Des alternatives pour construire une autre société dès aujourd'hui

Nous n'adhérons pas aux valeurs de compétition forcée, de concurrence systématique, de pillage, d'accaparement et d'épuisement des ressources et des richesses sans état d'âme, de loi du plus fort, du plus riche.

Et si on décidait de vivre tout de suite dans une autre société, une société correspondant plus à nos attentes, à nos valeurs : partage, solidarité, responsabilité vis-à-vis des autres, de la nature et des êtres vivants, des générations futures... C'est déjà possible, dans de nombreux domaines :

Agriculture biologique et paysanne : les AMAP

Le principe des AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) est de **créer un lien direct entre paysans et consommateurs**, qui s'engagent à acheter la production de celui-ci à un prix équitable et en payant par avance.

Le groupe de consommateurs et le (ou les) agriculteur(s) se mettent d'accord sur les méthodes agronomiques à employer. Ces dernières s'inspirent de la [charte de l'agriculture paysanne](#) et du cahier des charges de l'**agriculture biologique** (les producteurs possèdent souvent le logo *AB*). En effet, les participants à l'AMAP recherchent des aliments sains, produits dans le respect de l'Homme, de la biodiversité et du rythme de la nature.

Contrairement à la grande distribution, les consommateurs en AMAP accordent moins d'importance à la standardisation des aliments ; **tout ce qui est produit est consommé** (alors que dans l'autre cas, ce peut être jusqu'à 60 % de la récolte qui reste au champ).

Voici ce qu'en dit en 2003 Daniel Vuillon, premier producteur en AMAP (Ollouilles, 83) :

« Le partenariat Consommateurs Producteurs par une AMAP positionne une exploitation agricole dans une situation complètement différente de celles rencontrées dans l'économie de marché.

La rémunération du producteur n'étant pas liée au rendement et au prix de l'unité de vente de ses productions, il va pouvoir mettre en oeuvre un **mode culturel qui tient beaucoup plus compte de la fertilité du sol, de la qualité de l'air et de l'eau, du respect des équilibres naturels, de la biodiversité dans la relance de variétés locales, la qualité gustative et nutritive de ses productions**. Cette évolution va se faire au rythme que lui donnera l'exploitant ; mais il n'y a pas besoin d'un cahier des charges strict, la prise de conscience se fait petit à petit par le producteur encouragé et soutenu par ses consommateurs, dans un fonctionnement complètement transparent. »

Totalité de [l'avis de Daniel Vuillon](#).

[Qu'est-ce qu'une AMAP ?](#)

Une AMAP [près de chez vous](#)...

ENERCOOP

Choisissez un fournisseur d'électricité en accord avec vos valeurs !



ÉCOLOGIQUE

Enercoop est le seul fournisseur d'électricité à s'approvisionner directement et à 100% auprès de producteurs d'**énergie renouvelable** (solaire, éolien, hydraulique et biogaz). Ses bénéficiaires sont réinvestis dans les énergies renouvelables.

COOPÉRATIF et CITOYEN

Enercoop est le seul fournisseur d'électricité sous forme **coopérative**. Reconnu d'Utilité Sociale et d'Intérêt Collectif, Enercoop est également agréé par l'État comme Entreprise Solidaire.



Face à la libéralisation du secteur de l'électricité, des acteurs de l'économie sociale et solidaire et des énergies renouvelables ont fondé en 2005, sur un modèle éthique et responsable, **Enercoop** sous la forme d'une **Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC)**.

Pour le moment la production d'énergie d'Enercoop est à plus de 90% d'origine hydroélectrique mais la coopérative travaille à diversifier son approvisionnement.

Aujourd'hui, Enercoop a dépassé les 15 000 consommateurs et 9 000 sociétaires. Au-delà, Enercoop essaime son modèle en créant des coopératives locales et citoyennes de l'énergie. **Des collègues adémiens sont d'ailleurs impliqués localement dans des initiatives de cet ordre. Nous vous en parlerons dans le prochain SiNousEn.**

Enercoop est aussi membre de la Fédération des groupes et coopératives européennes d'énergie renouvelable : REScoop.eu fondée en mars 2011.



Bâti-cités



Un outil financier citoyen au service d'un habitat écologique et humain

Bâti Cités est un **outil d'investissement citoyen**, dont la vocation est de soutenir le développement d'habitats écologiques, participatifs ou favorisant la mixité par un apport de fonds et des montages financiers adaptés.

Son rôle est de mettre en relation des investisseurs citoyens soucieux de donner du sens à leur épargne avec des porteurs de projets d'habitats qui répondent aux enjeux environnementaux et sociétaux actuels.

En s'inscrivant dans les principes de la finance citoyenne – participative, éthique et solidaire – Bâti Cités propose ainsi une alternative au système dominant dans l'immobilier et la finance. Un nouveau pas vers une transition écologique et humaine de notre société.

Bâti Cités apporte une solution simple et efficace à tous ceux qui souhaitent :

- Donner du sens à leur épargne : l'argent sort de l'opacité des circuits bancaires traditionnels pour servir l'économie réelle ;
- Participer par leur investissement à l'émergence d'une nouvelle société : les projets financés permettront de développer un habitat qui répond tout autant aux enjeux environnementaux que sociétaux ;
- S'engager localement : les investisseurs pourront choisir des projets ancrés sur un territoire désigné pour un impact positif sur leur environnement.

Énergie partagée

Investissement citoyen pour la transition énergétique

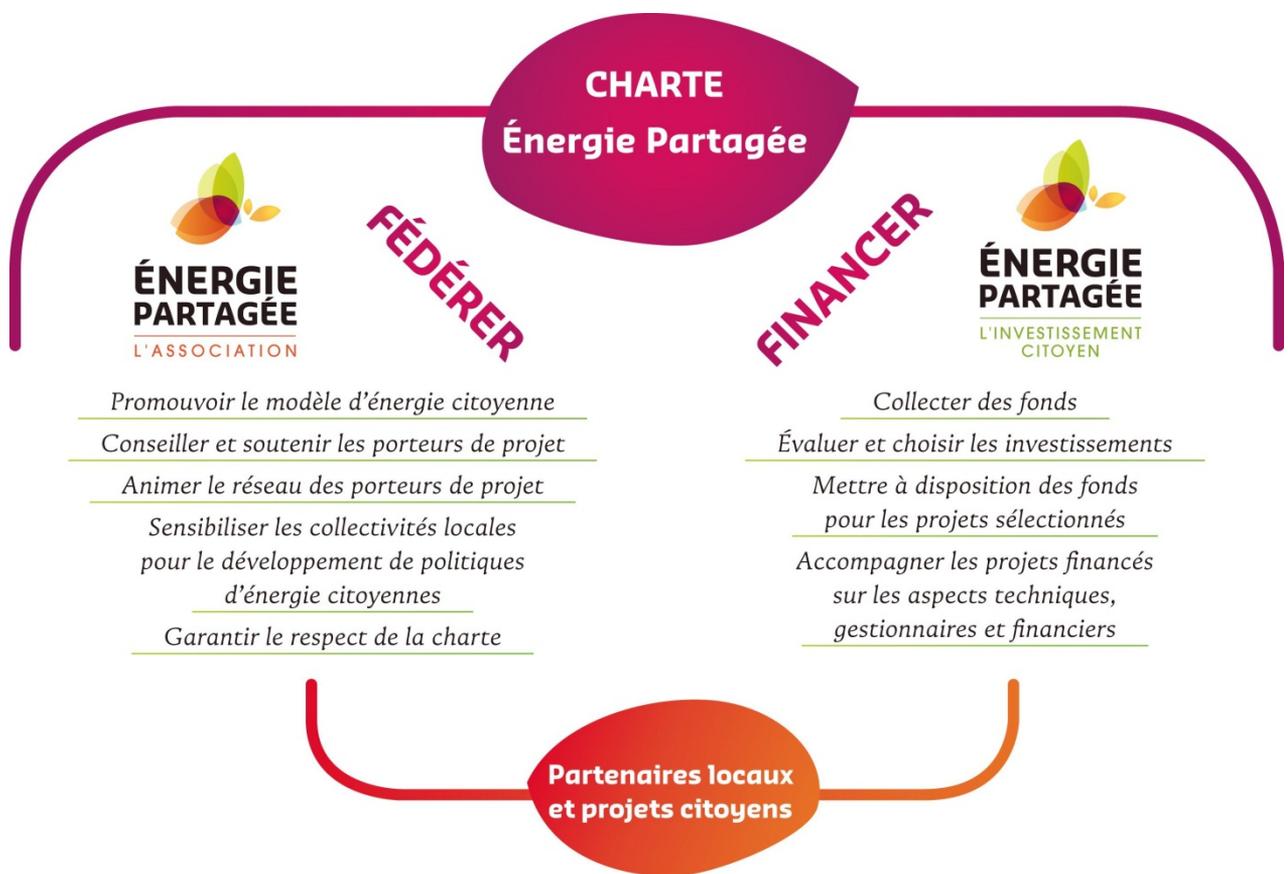


Énergie partagée collecte l'investissement citoyen des particuliers et des organisations afin de financer de nouvelles installations productrices d'énergies renouvelables (éolien, solaire, biomasse, hydraulique, etc.) Les citoyens s'investissent dans le développement territorial des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

L'association Énergie partagée vise à rendre aux citoyens, aux collectivités locales et aux acteurs des territoires la maîtrise de leur approvisionnement en services énergétiques.

Beaucoup de projets sont en cours d'instruction et encore peu sont validés. Il s'agit par exemple de parcs éoliens, de solaire photovoltaïque, de chaufferies bois, d'économies d'énergie, de méthanisation, de petites centrales hydrauliques.

Télécharger la [charte d'Énergie partagée](#).



Faciliter l'accès des paysans à la terre.

Les prix de la terre ont bondi de presque 40% en dix ans ! La terre se transforme en marchandise spéculative et devient inaccessible aux jeunes agriculteurs. **200 fermes disparaissent chaque semaine en France.**

A peine 2,46 % des surfaces agricoles sont cultivées en mode biologique en 2010, alors que l'objectif du Grenelle environnement c'est 20 % de terres en bio en 2020...

Face aux difficultés pour trouver des terres agricoles et à la spéculation foncière, **Terre de liens** :

- achète ou reçoit des terres en donation et en assure la préservation à long terme ;
- installe des agriculteurs en leur louant ces terres et encourage des modes de cultures favorables à la biodiversité.

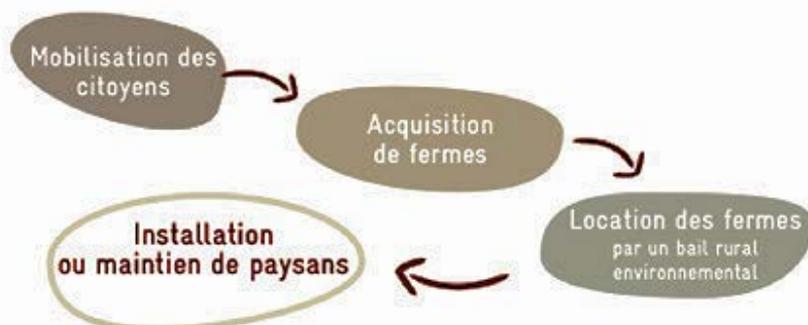


C'est en s'appuyant sur une forte mobilisation citoyenne et sur ses outils de finance solidaire que Terre de liens peut acquérir des terres, assurer leur préservation et leur utilisation responsable.



Terre de Liens **acquiert et transmet des terres** sous forme collective. Elle les soustrait ainsi à des usages impropres au niveau écologique et social et met en place des formes d'usage où la spéculation foncière ne peut se développer. [Faites pousser une ferme près de chez vous](#)

Agir concrètement pour permettre l'installation de paysans et le développement d'une agriculture biologique, voilà ce que propose le Mouvement Terre de Liens.



Pour y parvenir Terre de liens s'appuie sur une [association](#), une [foncière](#) et un [fonds](#).

C'est à la société civile de s'organiser, de manière autonome, pour prendre en charge un portage collectif et non spéculatif de la propriété sur le principe d'une [épargne solidaire tournante](#).

Actuellement Terre de lien lance une campagne : [« Faites pousser une ferme près de chez vous »](#)

Une finance plus éthique, une économie plus solidaire, une société plus juste

Imaginez une banque qui ne placerait pas ses (vos) fonds en bourse... C'est presque une réalité avec [la Nef](#)⁸, **coopérative de finances solidaires**, qui exerce une **double activité de collecte d'épargne et d'octroi de crédit** dans le cadre d'un agrément de la Banque de France.



Les financements accordés par la Société financière de la Nef permettent de **soutenir la création et le développement d'activités professionnelles et associatives à des fins d'utilité sociale et environnementale**.

La vocation de la Nef c'est de **rétablir un lien de conscience et de co-responsabilité entre** les épargnants et les emprunteurs, de soutenir le **développement d'une économie solidaire**, ouverte vers l'autre, à commencer par les plus vulnérables d'entre nous. **La Nef s'engage dans la préservation et le développement des biens communs que sont la terre, l'eau et l'air**. Elle écarte délibérément de son champ d'intervention tout projet qui nuirait à la personne et à l'environnement.

Voir le [documentaire](#) de Valérie Denesle présentant l'activité au quotidien de la Société financière.

La Nef souhaite ardemment devenir une véritable banque éthique indépendante de tout groupe bancaire mais elle n'a pas encore obtenu l'agrément de la Banque de France pour être une banque de dépôt tout simplement parce qu'en France, il faut pour cela être adossé à une grosse institution financière (!!!!!).

Cela dit, vous pouvez ouvrir simultanément un compte-chèques et un livret Nef - Crédit Coopératif. Ces comptes seront gérés par le Crédit Coopératif mais bénéficieront à l'action de la Nef. Ils vous permettront de faire domicilier votre salaire, de bénéficier de services bancaires et d'un chéquier aux couleurs de la Nef !

Voir aussi : [Je change de banque](#).

⁸ Une partie de l'épargne récoltée est placée par le Crédit Coopératif (de façon classique !) tant que les prêts accordés sont inférieurs aux sommes collectées par La Nef.